

La Shoah au prisme des médias

Colloque interdisciplinaire à Paris, Goethe Institut
29 juin-2 juillet 2011

Organisateurs :

Duitsland Instituut Amsterdam

Goethe-Institut Paris

CIERA, Paris

Hebrew University – Center for German Studies

Humboldt Universität Berlin, Medienwissenschaft, Netzwerk Mediologie

Aucun autre événement historique n'a été autant médiatisé et sous des formes aussi multiples que la Shoah. La médiatisation du souvenir est particulièrement florissante en Allemagne et elle produit en continu de nouveaux supports qui trouvent un écho important auprès du grand public. La « maîtrise du passé » suscite un intérêt tel que, par-delà la télévision et le cinéma, on observe comment le phénomène se manifeste également à travers d'autres médias, non seulement en Allemagne, mais aussi, et de manière identique, dans d'autres pays, comme la France et les Pays-Bas : ainsi, les influences de la recherche scientifique sur le passé et sa transformation politique comme partie de la mémoire collective et culturelle, ne se concrétisent pas seulement dans la construction de lieux de mémoire, de centres d'information ou de monuments commémoratifs, mais également à travers la production théâtrale, littéraire et les arts plastiques.

Popularisation / Commercialisations / Instrumentalisation

Aujourd'hui comme hier, les avis divergent sur la question de savoir si les comédies ou les médias de masse, comme les bandes dessinées, les sites Internet ou Facebook, peuvent être considérés comme des supports « appropriés » à la mémoire de la Shoah. L'efficacité manifeste du phénomène sur le grand public éveille en outre le soupçon d'une instrumentalisation économique, politique et même esthétique de la mémoire. Il ne s'agit en aucun cas d'un phénomène spécifiquement allemand. Dans d'autres pays aussi, on tente constamment de redéfinir les limites de son cadre interprétatif, tant dans sa forme que dans son contenu. C'est le cas en France avec le débat récent autour du roman Jan Karsky de Yannick Haenel ou des Bienveillantes de Jonathan Littell, ainsi qu'aux Pays-Bas, avec la polémique au sujet de l'historiographie de ce qu'on appelle le « passé gris », les possibilités et les limites de la recherche sur les exécuteurs. À l'inverse, l'instrumentalisation commerciale et médiatique du cas « Anne Frank » prend parfois de curieuses dimensions.

Authenticité

Soixante-cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, au vu de la médiatisation progressive de la Shoah – une médiatisation qui se transforme au fur et à mesure qu'elle progresse – on constate un possible changement culturel, voire médiatico-culturel des paradigmes. Ce changement peut être dû à la dynamique propre des médias. Mais on peut également l'imputer à la disparition des témoins de l'époque. La perte d'authenticité qui en découle forcément provoque, comme Jacques Derrida l'a noté, une modification du statut d'indice, de preuve et de témoignage, et conduit à une hybridation croissante du traitement médiatique de l'Holocauste, qui, il y a quelques années encore, faisait figure de tabou. Ainsi se multiplient les exemples de textes dont les auteurs, sans avoir fait directement l'expérience de ce passé, vont sur les traces d'une authenticité perdue : en adoptant la forme narrative du récit à la première personne et en écrivant à partir de la perspective des victimes ou en établissant des portraits différenciés des acteurs de violence. L'abondance des manifestations de

cette présence médiatique est alors inversement proportionnelle aux formes traditionnelles de vraisemblance que procure la référence au matériel authentique et aux déclarations des témoins de l'époque. Il n'est surprenant que ces derniers rejettent de telles expériences de médiatisation en les considérant comme des œuvres de falsification et de mauvais goût, étant donné le fonctionnement en vase clos du discours. La violence des attaques, par exemple dans le « cas » le plus récent de Yannick Haenel, continue néanmoins de déconcerter.

Dynamique interne aux processus culturels de transmission

Partant de ces considérations, la représentation médiatique de la Shoah doit être examinée en premier lieu à partir des transformations dont elle est l'objet, et être débattue en s'appuyant sur des problématiques distinctes et interdisciplinaires, dans un contexte transnational. Dans ce travail sur la Shoah, quelles formes fondamentales et quels médias peut-on distinguer depuis 1945 et quel rapport entretiennent-ils avec leur contexte historique respectif ? Peut-on, de manière qualitative et quantitative, différencier la médiatisation actuelle de l'Holocauste de ses formes précédentes ? Quels nouveaux problèmes émergent de la représentation médiatique actuelle de la Shoah ? Comment transmettre le souvenir de ces événements à la génération future qui ne les découvrira que par ouï-dire et dont le rapport aux médias sera différent de celui des générations antérieures ? Peut-on et doit-on pallier la perte d'authenticité conditionnée par la disparition des témoins de l'époque ? La dynamique propre aux processus culturels de transmission est au centre du débat. Que ce soit à la télévision, dans la vie politique ou dans la pratique de la recherche historique, il faut partir du fait que des discours qui ont émergé au cours des soixante-cinq dernières années sont déjà devenus souvenir et le font constamment évoluer. Quel rôle joue la dynamique interne aux médias ? Selon quels critères se met-elle en œuvre ? Dans quelle mesure la mémoire médiatique transforme-t-elle le souvenir de la Shoah ? Quelle relation concrète entretiennent la mémoire communicative et la mémoire collective ? La confrontation à la Shoah revêt-elle un caractère autonome et se détache-t-elle du débat politique ? Quel est le rapport entre la mémoire de l'extermination des Juifs et l'extermination / persécution d'autres groupes (Sinti et Roms, homosexuels, prisonniers politiques, etc.) ?

Le programme du colloque abordera les domaines suivants :

- 1 – Les lieux de commémoration et de mémoire
- 2 – Le cinéma et la télévision (fictions et documentaires)
- 3 – La littérature
- 4 – Les arts plastiques et la musique